

- MANIFESTE CICADELLE -

1 club nature pour 1 000 habitants : utopie ou nécessité ?

L'époque actuelle s'accorde largement sur un constat préoccupant : les expériences de nature se raréfient pour les populations, et plus particulièrement pour les enfants, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural **(1)**.

Par le passé, les citoyens vivaient aux côtés de la nature, parfois de manière permanente, notamment dans les campagnes. Celle-ci pouvait être perçue comme une alliée lors des rares moments de loisirs, mais elle était le plus souvent considérée comme une contrainte, rendant les travaux agricoles pénibles et les récoltes incertaines. Cette coexistence entre une nature accueillante et une nature hostile était rarement interrogée.

Le confort apporté par la mécanisation agricole, combiné à l'usage des intrants chimiques, a progressivement supplanté ces relations directes avec le vivant. Les moments d'harmonie avec la nature ont alors été relégués au rang de souvenirs heureux, appartenant au passé.

Cette déconnexion progressive avec « le dehors » a profondément transformé notre société. Les conséquences sont directes sur la santé mentale et physique des populations. Par ailleurs, la méconnaissance du vivant ordinaire limite fortement l'engagement citoyen en faveur de la préservation de la biodiversité.

La raréfaction des activités en extérieur se reflète symboliquement dans la disparition progressive des paires de bottes au sein des foyers, jadis transmises de génération en génération.

Pourtant, la relation à la nature se construit dès le plus jeune âge, par une fréquentation régulière et concrète de son environnement. C'est cette connaissance qui permet l'attachement, puis la volonté de protéger. C'est précisément l'ambition portée par les Clubs Nature Cicadelle **(2)**.

Le Club Nature Cicadelle est une activité annuelle composée de 10 séances, destinée aux enfants de 6 à 11 ans, dont l'objectif est de créer un lien affectif avec la nature proche de leur lieu de vie. Il s'agit d'un moment privilégié pour profiter du plein air, construire des cabanes, dépasser ses peurs face aux petites bêtes, s'amuser en observant le monde vivant. La recette Cicadelle repose sur l'élaboration d'un programme de séances, encadré par un animateur nature diplômé, avec la contribution de parents et d'adultes bénévoles.

En 2026, la Cicadelle célèbre les 50 ans du premier club nature à Aizenay, en Vendée (85). L'association représente aujourd'hui, avec plus de 100 clubs organisés principalement dans ce département, plus de 30 % des clubs nature proposés en France **(3)**, en s'appuyant sur une équipe de 12 salariés. Ces chiffres peuvent sembler rassurants et laisser supposer un avenir assuré. Pourtant, ils masquent une réalité plus fragile.

Les Clubs Nature Cicadelle sont certes largement plébiscités. Ils le sont d'abord par les parents, avec plus de 1500 familles adhérentes, qui investissent près de 100 € par an pour l'inscription de leur enfant. Ils le sont ensuite par la presse, qui relaie les expériences vécues par les enfants, désormais qualifiées « d'extraordinaires » **(4)**. Enfin, ils sont reconnus par la Recherche **(5)**, tant pour leurs bénéfices directs sur la santé que pour leur contribution à la préservation de la biodiversité.

Dans les faits, la mise en place de ces clubs s'est considérablement complexifiée au fil du temps. L'effort nécessaire pour les lancer devient chaque année, plus important. Alors que plus de 200 clubs étaient programmés par an dans les années 2000-2010, leur nombre est tombé à environ 50 au début des années 2020, la disparition n'ayant été évitée que de justesse durant la période COVID. Grâce à l'engagement des salariés et des bénévoles, 102 clubs ont néanmoins pu être lancés pour la saison 2025-2026.

Même si La Cicadelle a montré que son modèle économique peut fonctionner — ce qui reste rare dans le domaine de l'éducation à la nature — la situation financière demeure fragile. Elle dépend de l'engagement des partenaires sur le long terme, que ce soit pour soutenir directement les clubs ou pour proposer des activités complémentaires. Cette fragilité est également renforcée lors de l'embauche de nouveaux salariés, pourtant nécessaire pour développer le nombre de clubs et augmenter l'impact du projet.

Cette difficulté à pérenniser les clubs fait écho à la déconnexion croissante des citoyens avec la nature. Le terme « environnement », omniprésent dans le débat public, ne suffit pas à produire la connaissance, ni l'attachement, à cette nature ordinaire. Les modes de vie urbains, désormais largement généralisés, freinent la compréhension et l'adhésion aux politiques environnementales, parfois perçues comme éloignées du quotidien.

Lors de son lancement, au début des années 1990, le projet Cicadelle visait à compenser la diminution des expériences de nature des enfants face à l'essor de la télévision. L'adhésion des familles et des collectivités avait alors permis une croissance rapide du nombre de clubs. Cet appui reposait sans doute sur le souvenir encore vivant des expériences de nature vécues par les générations précédentes et sur le désir de transmettre ces moments aux enfants.

Aujourd'hui, le monde moderne a démultiplié les alternatives numériques aux jeux « dehors », rendant ces souvenirs heureux douteux. Parallèlement, les collectivités ont vu leurs responsabilités et leurs compétences s'élargir, générant une population plus exigeante en services. Ces effets conjugués fragilisent le projet Cicadelle : baisse de l'envie de sortir chez les citoyens, difficulté pour les collectivités à soutenir la démarche, alors même que les bénéfices des expériences de nature sont unanimement reconnus. Le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge souligne ainsi que la réduction des sorties et des jeux extérieurs augmente les risques d'obésité, de diabète, d'allergies, d'asthme, de myopie, de maladies cardiovasculaires, de stress. A l'inverse, les encourager, préserve le développement des enfants, notamment en ce qui concerne la créativité, la motricité et les interactions sociales.

De manière étonnante, les initiatives d'éducation à la nature se heurtent à des freins récurrents. Dès le XIX^e siècle, Jean-Henri Fabre expérimentait une éducation populaire en extérieur, parfois dénoncée comme subversive, avant de se consacrer à la rédaction d'une œuvre de référence dédiée à l'observation des insectes. Plus récemment, dans les années 1970, Pierre Déom tenta vainement de multiplier les clubs nature dans son département des Ardennes, avant de se consacrer à la revue La Hulotte, devenue une référence toujours attendue. Aujourd'hui encore, la Fédération des Clubs de Protection de la Nature (FCPN) plaide pour le développement de ces initiatives. Si les expériences sont médiatisées et parfois idéalisées, le dispositif peine à se développer. La Cicadelle demeure la structure lançant le plus grand nombre de clubs nature chaque année, malgré des soutiens difficiles à mobiliser, le sérieux de son projet encore questionné, en dépit de la multiplication des études scientifiques favorables.

Au-delà des bénéfices pour la santé, l'éveil des enfants à la nature contribue à former des citoyens capables de s'engager de manière éclairée dans l'adaptation d'un monde en mutation, y compris face au dérèglement climatique. Cette sensibilisation favorise également l'adhésion aux politiques publiques dédiées aussi bien pour la préservation de la biodiversité, que pour la gestion de la ressource mais aussi les autres enjeux environnementaux. Elle renforce l'acculturation des enfants et des adultes, en développant leur attachement aux espaces de proximité, à leur territoire.

La Cicadelle parvient à maintenir dans la durée, un nombre important de clubs nature grâce à un travail structuré, non partisan, cautionné par la Recherche et 90 % du coût d'inscription supporté par les familles. Ce montant jugé conséquent, devient un facteur d'exclusion lors des choix d'activités. Pourtant, il reste insuffisant pour garantir la pérennité des clubs, d'autant qu'il repose sur un minimum de 20 inscriptions par club. L'association doit donc multiplier les missions et contrats complémentaires auprès des collectivités, sans garantie de stabilité financière.

Les collectivités évoquent plusieurs freins pour soutenir les Clubs : une absence d'implantation locale de l'association, des priorités déjà engagées sur l'environnement - rarement dans le champ de l'éducation - et une difficulté à financer des actions de fonctionnement. L'absence de besoin d'une infrastructure dédiée devient finalement un handicap pour le projet de la Cicadelle ! En effet, un club nature ne nécessite ni équipement lourd ni aménagement spécifique : les espaces de nature ordinaire existent et restent à investir.

On compte aujourd'hui un club nature pour 150 000 habitants en France, mais déjà prêt de 1 club pour 10 000 habitants en Vendée.

Au regard des enjeux actuels et à venir, il devient indispensable de lever ces verrous et de favoriser enfin une éducation « intensive » et joyeuse à la nature. Ouvrons une voie pour que le dehors "botte" les enfants et leur propose l'alternative attractive face à un monde toujours plus virtuel. Commençons par nous fixer un objectif d'un club nature pour 10 000 habitants en France, au-delà du symbole, ce serait une pierre pour transformer notre regard sur le vivant et dessiner l'environnement de demain. Il est désormais nécessaire de consolider le modèle Cicadelle afin qu'il fasse école, plutôt que de risquer une disparition définitive de l'intérêt pour la nature ordinaire, qui signera son effacement, alors qu'elle est si essentielle à nos vies.

(1) HCFEA « Quelle place pour les enfants dans les espaces publics et la nature » (oct.2024)

(2) www.cicadelle.org : *C'est quoi un club nature ?*

(3) Etude Enzo Poupelin, Université de Franche Comte, Besançon (2023)

(4) Radio France « *C'est quoi les clubs nature, comment ça marche ?* » (avr.2025), France 3 « *La Cicadelle : une association pour apprendre la nature près de chez soi* » (fév. 2023).

(5) CNRS, Sylvie Houte, Ingénieure d'études HC CNRS – Equipe RÉSILIENCE « *Etendre la conservation de la biodiversité aux citoyens* ».